ENTREPRENEURS,
DONNEZ À VOTRE PROJET D'ENTREPRISE
9 CHANCES SUR 10 DE RÉUSSIR !

Réseau Initiative
HAUTE VIENNE

Vous créez, reprenez ou développez votre entreprise ?
Le réseau Initiative France vous accompagne dans cette aventure !

Un financement et des solutions d'accompagnement gratuites pour faire grandir votre projet.

Proche de vous et de vos besoins

Dans nos 207 associations locales et 770 points d'accueil, les équipes du réseau vous accueillent avec bienveillance et professionnalisme pour échanger sur votre projet et vous orienter selon vos besoins.

60 000 porteurs
de projets sont accueillis et orientés par les équipes du réseau chaque année

Des conseils d'experts

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour finaliser votre business plan, challenger votre projet et construire votre plan de financement. Vous pourrez ensuite présenter votre projet, vos motivations et vos ambitions devant un comité d'agrément, composé de chefs d'entreprise et d'experts bénévoles de votre territoire.

Un projet bien financé

Renforcez vos fonds propres avec un prêt d'honneur à taux 0 et sans garantie pour financer la création, la reprise ou la croissance de votre entreprise. Le prêt d'honneur permet d'obtenir un prêt bancaire d'un montant huit fois supérieur en moyenne.

10 000 €
C'est le montant moyen du prêt d'honneur Initiative

À vos côtés dans la durée

Dans les années qui suivent la création ou la reprise de l'entreprise, vous ne restez pas seuls ! Les experts-bénévoles et les salariés de l'association locale restent à vos côtés pour soutenir votre croissance ou vous aider à repositionner votre activité.

Faites-vous parrainer par un chef d'entreprise expérimenté à l'écoute de vos besoins et questionnements.

Entrez dans le réseau

Être accompagné et financé par le réseau Initiative France, c'est rejoindre une communauté de chefs d'entreprise et de professionnels de l'entrepreneuriat, rencontrer les bonnes personnes et pourquoi pas faire naître vos premières collaborations sur le territoire !

© Initiative France - Cécile Muzard

Réseau Initiative
HAUTE VIENNE

Prêt à taux 0 entre 3 000 et 10 000 € (1)

Le prêt Réseau Initiative Haute Vienne finance la création, la reprise et le développement d'entreprises de tout secteur d'activité du secteur marchand (sauf activités agricoles et marchand de biens).
Prêt personnel à taux zéro, sans caution ni garanties personnelles, compris entre 3 000 et 10 000 €, sur une durée de remboursement maximale de 36 mois (déplafonnement possible jusqu'à 35 000 € pour les projets à fort potentiel).

Conditions :

- Être porteur de projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise en Haute-Vienne
- Être le futur gérant ou dirigeant de l'entreprise et posséder au moins 50% du capital social (sauf cas particulier des SCOP)
- Solliciter un prêt bancaire professionnel d'un montant au moins égal au double du prêt d'honneur ou un prêt de l'ADIE équivalent
- Être en règle avec les organismes sociaux et fiscaux
- Le prêt bancaire doit être garanti par BPI pour les projets de reprise dont le dernier exercice présente un résultat négatif
- Les projets de reprise d'une entreprise ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire et de reprise à la barre du tribunal doivent obtenir un accord préalable d'Initiative Haute Vienne pour faire une demande de prêt d'honneur

- Couplé avec :
~ Un suivi réalisé par les chargés de mission Initiative Haute Vienne
~ Un parrainage réalisé par un chef d'entreprise ou cadre dirigeant

(1) Prêt garanti par BPI France à la charge de l'entrepreneur (pourcentage en fonction de la durée de remboursement) + assurance invalidité-décès au choix à la charge de l'exploitant

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

22 boulevard Victor Hugo – 87 000 LIMOGES – Tél. 05 18 06 12 12 – accueil@initiative-hautevienne.fr

Fonds Agricole

Prêt à taux 0 entre 5 000 et 20 000 € (2)

Le prêt Réseau Initiative Haute Vienne finance la création et la reprise d'entreprises de tout secteur d'activité du secteur agricole.
Prêt personnel à taux zéro, sans caution ni garanties personnelles, compris entre 5 000 et 20 000 € avec un maximum de 40 000 € par projet, sur une durée de remboursement entre 36 et 84 mois.

Conditions :

- Être porteur de projet de création ou de reprise d'une exploitation agricole en Haute-Vienne
- Solliciter un prêt bancaire professionnel d'un montant au moins égal au prêt d'honneur
- Être en règle avec les organismes sociaux et fiscaux
- Personne non éligible à la DNJA (Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs) pour les moins de 41 ans
- Ne pas être installé ou être installé depuis moins d'un an (inscription MSA) ou être déjà installé comme cotisant solidaire ou à titre secondaire
- Siège social sur la Haute Vienne et SAU (Surface Agricole Utile) majoritairement en Haute Vienne

- Couplé avec :

~ Un suivi réalisé par les chargés de mission Initiative Haute Vienne
~ Un parrainage réalisé par un chef d'entreprise ou cadre dirigeant

(2) Prêt garanti par Initiative Périgord (pourcentage en fonction de la durée de remboursement) + assurance invalidité-décès au choix à la charge de l'exploitant

22 boulevard Victor Hugo – 87 000 LIMOGES – Tél. 05 18 06 12 12 – accueil@initiative-hautevienne.fr

Le parrainage

1. Renforcer les chances de succès

Le parrainage a pour but de renforcer les chances de succès du projet porté par un créateur, repreneur d'entreprise en lui permettant de développer les compétences nécessaires à la nouvelle responsabilité de chef d'entreprise.

2. Engagement bénévole

Le parrainage est une relation tripartite, le créateur, le parrain et Réseau Initiative Haute Vienne, encadrée par une charte de parrainage, avec des objectifs communs et partagés.

Le parrainage se mettra en place à partir des besoins exprimés par le créateur et/ou par le comité d'agrément ayant expertisé le projet (minimum une ½ journée par trimestre).

3. Partage d'expérience, réseau relationnel, soutien moral

Le parrainage par un ancien chef d'entreprise ou cadre dirigeant permet au créateur de bénéficier de son expérience, de sa notoriété et de son réseau relationnel.

Mieux nous connaître

Un réseau, avant tout
Initiative France, c'est d'abord un réseau de 1 100 salariés et 22 000 experts bénévoles qui se mobilisent au quotidien. Cet ancrage territorial unique permet de tisser des relations privilégiées avec les acteurs économiques locaux, publics et privés.

La plus belle aventure professionnelle
Devenir entrepreneur, c'est avant tout une vocation, un défi lancé à soi-même. Le réseau Initiative France vous aide à réaliser votre désir d'entreprendre et s'engage à vos côtés dans cette aventure parfois mouvementée.
Les associations du réseau poursuivent un seul objectif : vous donner tous les atouts pour réussir !

22 boulevard Victor Hugo – 87 000 LIMOGES – Tél. 05 18 06 12 12 – accueil@initiative-hautevienne.fr

Réseau Initiative
HAUTE VIENNE

Nos partenaires institutionnels :

Région Nouvelle-Aquitaine
Union Européenne
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
département Haute-Vienne
Limoges Métropole
Communauté urbaine
POL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN
Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix
ELAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIANCE - COMBADE
bshv
Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Communauté de Communes NOBLAT
Communauté de communes Haut-Limousin en Marche
Cartempe Saint-Pardoux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Communauté de Communes des Portes de Vassivière

Nos partenaires opérationnels :

Chambre interdépartementale des notaires
Corrèze - Creuse - Haute-Vienne
ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
Ordre des Avocats
Barreau de Limoges
umih 87-23
bpifrance
IAE LIMOGES
École Universitaire de Management

Notre réseau de partenaires bancaires :

Crédit Mutuel
BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE
BANQUE & ASSURANCE
CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN
CA CENTRE OUEST
Toute une banque pour vous

22 boulevard Victor Hugo – 87 000 LIMOGES – Tél. 05 18 06 12 12 – accueil@initiative-hautevienne.fr

Réseau Initiative
HAUTE VIENNE

L'équipe d'INITIATIVE HAUTE VIENNE
reste à votre disposition

INITIATIVE HAUTE VIENNE
22 boulevard Victor Hugo
87000 Limoges
Tél. : 05.18.06.12.12
accueil@initiative-hautevienne.fr
www.initiative-hautevienne.fr

Initiative Haute Vienne

Lieux et horaires des permanences

Saint Junien

Les 1er et 3èmes mercredis de chaque mois de 9h00 à 12h00
Pépinière d'entreprise POL'AVENIR
13 Rue Thomas Edison – ZI du Pavillon
87200 Saint Junien

Saint Yrieix la Perche

Les 2èmes mardis de chaque mois de 14h00 à 16h30
Communauté de Communes Pays de Saint Yrieix
Rue du 8 Mai 1945 – 87500 Saint Yrieix la Perche

91% des entreprises accompagnées par Initiative Haute Vienne et parrainées sont **en activité 3 ans après leur création**

OSEZ ENTREPRENDRE

© Ludivine Rambaud Photographie